



Instituts de recherche en  
santé du Canada

Canadian Institutes of  
Health Research

Conseil de recherches en sciences  
naturelles et en génie du Canada

Natural Sciences and Engineering  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada



## Formulaire d'inscription au Portail de recherche, à l'Extranet des bourses des trois organismes et au rapport financier et de bourses

L'agent principal de liaison des bourses nommé ci-dessous a la permission :

- d'accéder au Portail de recherche, de parcourir et de traiter les demandes de **bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise** présentées à mon établissement;
- d'offrir des bourses au nom des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH);
- d'accorder, au besoin, les mêmes privilèges à d'autres agents de liaison des bourses de l'établissement;
- d'accorder, au besoin, des privilèges aux agents adjoints de liaison des bourses pour qu'ils puissent accéder aux demandes et les parcourir;
- d'accéder à l'Extranet des bourses des trois organismes et au rapport financier et de bourses, de demander les versements pour les bourses et de fournir des mises à jour sur l'état des bourses, les dates de début, les interruptions, les congés, les reports et les cessations.

<b>Établissement</b>	
Nom de l'agent principal de liaison des bourses (en lettres moulées)	Poste
Adresse de courriel*	N° de téléphone
<b>Approbation</b>	
<input type="checkbox"/> <b>J'approuve cette nomination au poste d'agent principal de liaison des bourses</b>	
Doyen des études supérieures (en lettres moulées)	Date (jour/mois/année)
Si le doyen des études supérieures est aussi l'agent principal de liaison des bourses de l'établissement, aucune autre approbation n'est requise.	

**Remarque** : \* Les agents de liaison des bourses doivent utiliser la même adresse de courriel pour tous les comptes des trois organismes. Il ne faut pas utiliser l'adresse de courriel associée au compte d'agent de liaison des bourses dans le Portail de recherche pour présenter les lettres de recommandation relatives à une demande de BESC M, car les agents de liaison des bourses ne pourront pas visualiser ces lettres dans le Portail de recherche.